

Synthèse - Rapport EcoLab 2017

Accompagnement psychosocial des pratiques des EEDD

Rédaction

Hélène Chiron - Psychologue Sociale - [-scope\(s\)](http://www.scope-s.fr)

En collaboration avec

- Agnès Decottignies (CPIE Bugey Genevois)
- Charlotte Caron (CPIE Pilat)
- Fanny Floret (CPIE Savoie)
- Noëllie Ortega (CPIE Vercors)
- Marie Trouillet (CPIE Bugey Genevois)
- Emilie Valton (CPIE Bugey Genevois)

Introduction

Contexte

Depuis 2009, l'URCPIE Rhône-Alpes Auvergne a mis en place un accompagnement psychosocial destiné aux Educateurs et Educatrices à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD).

Visant à atteindre des objectifs de recherche-action, l'EcoLab se veut un espace de confrontation entre savoirs issus d'une pratique professionnelle, et savoirs scientifiques issus de la psychologie sociale. Utilisant cette double expertise comme base de réflexion autour problématique commune, l'EcoLab offre la possibilité de faciliter et réinterroger la pratique professionnelle quotidienne ; de saisir les enjeux qui relient les interventions et sous-tendent la profession ; et pour les psychologues sociaux, le dispositif offre la possibilité de confronter le savoir théorique à un terrain pratique.

C'est autour des questions du changement de comportements, individuel, groupal, et sociétal que les membres d'EcoLab se rencontrent, les EEDD y étant confrontés quotidiennement, la psychologie sociale puisqu'elle y consacre une grande partie de ses travaux.

L'objectif est ici de pouvoir poser une question transversale à l'ensemble des professionnels, volontaires et disponibles pour s'inscrire dans le dispositif, afin de considérer sa pratique dans un objectif de long terme, d'interroger les moteurs, les objectifs et les processus en cours dans les actions menées. Les membres de l'EcoLab peuvent changer, le dispositif est pensé comme permanent, repartant sur un cycle annuel basé sur les avancées effectuées les années précédentes. Ce choix repose notamment sur la volonté d'impliquer des membres différents d'une même équipe, et de tenir compte également des contraintes temporelles et budgétaires propres à chaque CPIE. Ce renouvellement partiel des membres a été également marqué cette année par le changement de psychologue sociale, Hélène Chiron ayant pris le relai de Fabienne Michelik.

Problématique de l'année 2017

Historique de la problématique

Qu'est-ce qui permet le changement ? Comment l'initier, le faciliter chez les individus, dans un groupe ? C'est à ces vastes questions que les EEDD se confrontent dans leur pratique quotidienne. L'accompagnement par une psychologue sociale a permis dans les premières années d'existence de l'EcoLab d'y apporter quelques éléments de réponses, travaillés également par d'autres professionnels (Lara Mang Joubert et David Chabanol) ayant abouti à la formation EcoAttitude, ainsi qu'à un jeu.

Après ces premières années, s'est posée en 2015 plus formellement la question de savoir comment le groupe en tant que tel pouvait devenir également source de changement. Il s'agit là d'un changement de paradigme important dans la conception même de l'intervention de l'EEDD. L'objectif poursuivi est ainsi double, favoriser le changement de comportement des membres du groupe accompagné et également faire de ce groupe une source de diffusion du changement opéré sans l'EEDD. Devenant ainsi une source d'influence.

Conscient.e.s que le développement durable et les comportements écologiques ne sont pas la norme, malgré le fait qu'ils puissent être parfois valorisés socialement, la problématique a donc été de se demander comment une minorité (EEDD et membres des groupes participants aux interventions de ceux et celles-ci) pouvaient devenir source d'influence sur la majorité. Ce qui, formulé dans des termes

psychosociaux, revient à se demander si les groupes restreints formés par les EEDD sont des minorités

Quelques mots sur la différence entre un groupe restreint et une minorité active

Un groupe restreint est un regroupement de personnes réunies autour d'un but commun (activités, loisirs, travail) ou centré sur son propre fonctionnement (famille, amis...).

Une minorité active est un groupe restreint réuni autour d'une conception nouvelle d'une pratique, d'un comportement, d'une norme différente de la majorité (innovation). Pour être active, le point de vue différent de la majorité doit être clairement affiché. A titre d'exemple, les suffragettes, luttant pour obtenir le droit de vote des femmes, sont une minorité active.

actives et /ou comment ils peuvent le devenir ?

Le cycle a donc démarré en 2015 autour de deux questions, « Est-ce que les EEDD peuvent construire par leurs interventions des minorités actives ? » et « Comment l'EEDD renforce-t-il l'action des minorités actives ? ».

Cette première année sur les MA s'est conclue notamment sur le fait qu'à la différence d'une MA classique (comme les suffragettes), celles qui concernaient les EEDD étaient construites, c'est-à-dire que le groupe ne se réunissait pas de manière spontanée mais provoquée par l'EEDD. Les MA ont donc été renommées Minorités Actives Construites (MAC) pour les distinguer de leur appellation classique.

Que cela engendre-t-il comme changements dans la construction du groupe ? Est-ce la même dynamique ? Ainsi, en 2016, la problématique de l'année a donc été de savoir « Quels sont les critères de Minorités Actives Construites (MAC) au regard des 4 caractéristiques des Minorités Actives (Investissement, Autonomie, Consistance, Flexibilité) et de l'Innovation ? ».

Pour bien comprendre la problématique, quelques éclaircissements sur le concept même de MA sont nécessaires.

Les minorités actives¹

Le droit de vote des femmes, le droit au mariage pour les couples homosexuels sont des exemples de changements sociaux initiés au départ par des groupes minoritaires. Il s'agit dans ces deux cas de minorités actives ayant une conception différente de la majorité d'un comportement, d'une norme, d'un droit. Les minorités actives existent donc autour d'une innovation², pouvant être considéré par la majorité comme déviante puisqu'elles diffèrent de la norme.

Ainsi, les relations entre les MA et la majorité sont conflictuelles, puisqu'elles affirment un point de vue différent, une innovation singulière, de la majorité (conflit a minima cognitif, pas nécessairement visible).

¹ Pour plus de précisions, consulter le rapport 2015 de l'EcoLab rédigé par Fabienne Michelik.

² « Processus social s'efforçant soit d'introduire ou de créer de nouvelles idées, de nouveaux modes de pensées ou de comportement, soit de modifier des idées reçues, des attitudes traditionnelles, d'anciens modes de pensées ou de comportement » (Moscovici, 1988)

Mais quels sont les conditions de la réussite de cette MA dans l'influence sur la majorité ? Comment ces minorités peuvent, même en étant peu valorisées socialement ou en disposant de peu de pouvoir, influencer la majorité ?

Moscovici, psychologue social, a été le premier à travailler les conditions de réussite de cette influence minoritaire comme source de changement social. Il a ainsi dégagé 4 critères nécessaires pour que la MA deviennent réellement source d'influence sur la majorité :

- L'investissement : l'action doit être considérée comme importante par les membres. Ils sont investis et volontaires.
- L'autonomie : l'action, le point de vue est indépendant de la majorité mais en lien avec celle-ci par le conflit généré (une communauté vivant en autarcie n'est donc pas nécessairement une minorité active).
- La consistance : le but de la MA est toujours le même, il est répété et affirmé.
- La flexibilité : la MA doit pouvoir s'adapter au contexte, aux interlocuteurs sans pour autant dévier de son but.

Les minorités actives construites

Les expérimentations menées en 2015 et 2016 montre que les groupes constitués ne répondent pas tout à fait aux critères de la MA telle que travaillés en psychologie sociale³.

Pour autant, celles-ci restent porteuses d'une innovation, d'une volonté de changement de comportements et d'attitudes, et agit en ce sens. Tout d'abord au niveau individuel, puis collectif, en espérant atteindre le changement social.

Les étapes de l'influence minoritaire vers le changement social

1. La révélation : Il s'agit de l'apparition de la minorité active vis-à-vis de la majorité. Celle-ci peut être traduite par de l'indifférence, du conflit ouvert, de la négociation...
2. L'incubation : Réflexion et début d'internalisation du conflit
3. La conversion : Changement au départ individuel.
4. Le changement social : l'idée minoritaire devient majoritaire. L'innovation se normalise.

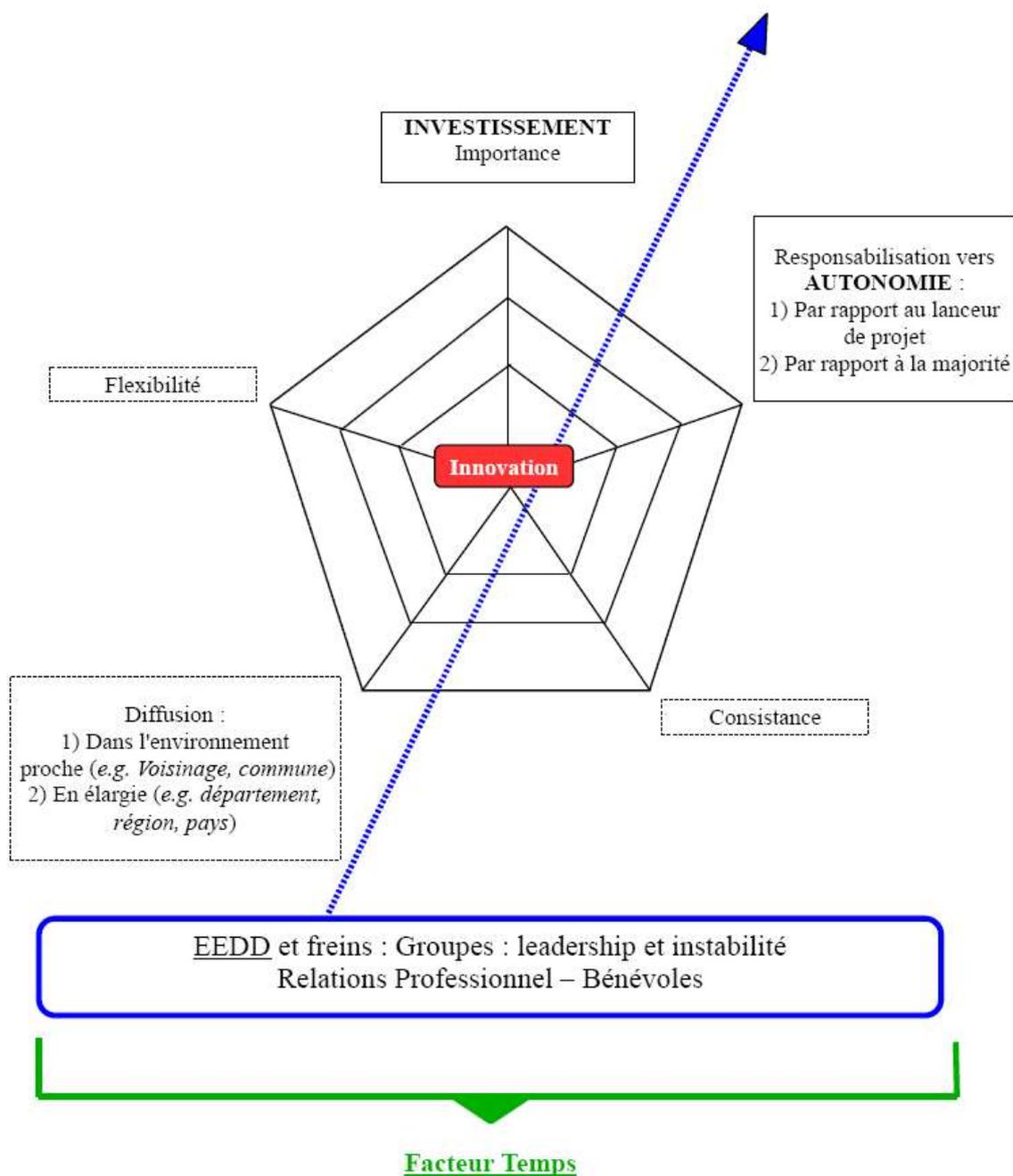
En quelques mots, il semble que les MAC se différencient des MA, sur les différents critères notamment au niveau de :

- l'investissement : celui-ci varie entre bénévoles et professionnels (motivation interne ou externe, ou les deux). Mais cet investissement nécessite du temps et tout d'abord de l'engagement (constitution en premier lieu d'un groupe restreint).
- l'autonomie : Celle-ci n'existe pas au départ. Dans le cadre d'une MAC, celle-ci est caractérisée par la nécessité de s'autonomiser de la majorité mais également de l'EEDD.

³ Voir à ce sujet le rapport 2016 d'EcoLab

- la consistance : une consistance fragile et variable selon les groupes.
- la flexibilité : est également variable selon les projets et les groupes. Comme la consistance, celle-ci va être fortement influencé par le temps disponible pour mener à bien le projet.
- Un critère supplémentaire, celui de la diffusion a également été souligné. La diffusion à l'extérieur pouvant recouvrir des sphères différentes, dans l'entourage proche des personnes impliquées, ou lors de certaines actions vis-à-vis de sphère élargie (département, région, pays).

Afin de synthétiser ces avancées, un diagramme a été réalisé en 2016, présenté ci-dessous.



Problématique 2017

Ainsi, un des objectifs de l'année 2017 a été de continuer à travailler ces caractéristiques, d'affiner la réflexion autour des MAC. Après ces premières avancées, il a notamment été souhaité par les membres du groupe de poursuivre le travail plus particulièrement sur l'autonomie et des groupes, et comment l'EEDD pouvait la favoriser. La problématique a donc été formulée ainsi :

« Quelles places peuvent occuper les EEDD pour favoriser l'autonomie des MAC ? »

Ainsi, chacune des 5 EEDD participantes a sélectionné une action prévue pour l'année 2017 pour travailler plus spécifiquement cette question, sous réserve que celle-ci se déroule avant septembre 2017, avec un public adulte, avec plusieurs temps de rencontres.

Synthèse des enseignements de l'année 2017

L'autonomie apparaît comme indissociable des autres caractéristiques de la MAC. Ainsi, travailler l'autonomie nécessite également de s'assurer de l'investissement, de la consistance, de la flexibilité, et de la diffusion. Travailler l'autonomie sans consistance, serait prendre le risque de voir la MAC (re)devenir un groupe restreint centré sur l'organisation d'une action, en perdant le caractère novateur de celle-ci.

Travailler l'autonomie du groupe dans ces deux dimensions (vis-à-vis de l'EEDD et vis-à-vis de la majorité) semble des objectifs à distinguer. Effectivement, comme le montre l'expérimentation de Fanny, une autonomie du groupe face à un conflit vis-à-vis de la majorité peut conduire à des mécanismes de repli sur des acquis précédents (perte de l'investissement et du sens de l'innovation). Donc favoriser l'autonomie vis-à-vis de la majorité peut passer par une perte d'autonomie du groupe vis-à-vis de l'EEDD.

Dans la continuité, l'expérimentation de Marie Trouillet montre comment l'autonomie vis-à-vis de l'EEDD est un objectif à long terme, nécessitant dans un premier temps une implication forte pour transmettre des outils adéquats d'animation, d'organisation, de créativité. L'autonomie se distingue donc fortement de l'absence d'implication de l'EEDD. L'autonomie ne peut être considérée comme un moyen de palier aux difficultés de financement d'un dispositif ou au manque de temps, puisqu'elle apparaît au contraire exiger une présence plus forte dans le dispositif.

La question de la place de l'EEDD pour favoriser l'autonomie, semble donc potentiellement d'être en capacité de maintenir un regard sur la finalité du groupe (son innovation). Il ne s'agit pas de favoriser à tout prix l'autonomie du groupe, mais bien de s'assurer que celui-ci se détache progressivement de l'EEDD car les ressources internes deviennent suffisantes. En d'autres termes, la place de l'EEDD semble de pouvoir faciliter les différentes caractéristiques de la MAC en alternant selon les besoins de celle-ci entre des postures différentes d'animation du groupe (cf. fiche sur les postures).

L'autonomie comme objectif final de la MAC peut être un objectif partagé avec les membres du groupe, sous réserve que le cadre de l'action soit suffisamment sécurisant par ailleurs (temps, rôles répartis) pour

ne pas créer des effets contre-productifs (désinvestissement par manque de ressources perçues pour mener à bien l'action).

Il n'y a donc pas de places spécifiques que l'EEDD peut ou doit prendre pour favoriser l'autonomie du groupe. Celles-ci sont variables selon les étapes de changement des membres du groupe, mais également selon les processus en cours dans la création de la MAC. De même, y compris dans des MAC plus solides, l'accompagnement à l'autonomie nécessite une présence constante qui rejoint les concepts d'augmentation de la capacité d'agir (encapacitation, empowerment). Il ne s'agit pas de s'effacer, ou de proposer des tâches spécifiques, mais de faciliter l'émergence des sentiments d'auto-efficacité par le renforcement positif des actions du groupe et l'outillage pratique sur des compétences indispensables à la réussite de l'action, vue ici comme incarnant l'innovation.

Par ailleurs, dans la dynamique du groupe, un temps de transition est à penser entre l'action comme moteur de l'investissement initial dans le groupe (caractéristique d'un groupe restreint, centré sur la tâche), et l'innovation ré-appropriée comme moteur de la participation.

Les étapes du changement pourraient être utilisées pour différencier un investissement centré sur l'action proposée et l'investissement centré sur l'innovation portée par le groupe. Cette distinction semble être le coeur des différences observées entre les expérimentations. Une attention portée sur cette distinction au démarrage d'une intervention de l'EEDD pourrait être un outil afin d'évaluer le potentiel passage d'un groupe à une MAC. Ainsi, ce premier indicateur permettrait d'orienter l'action de l'EEDD sur l'augmentation de l'investissement vis-à-vis de l'innovation, et ainsi servir de critère de mesure de l'évolution du groupe à la fin de l'accompagnement. Face à un investissement centré sur l'action, la place de l'EEDD nécessitera dans un premier lieu d'être celle de fédérateur, voire de leader qui oriente l'action dans le sens de l'innovation. A l'inverse, si le groupe est centré sur l'innovation, la place de l'EEDD sera celle de facilitateur dans la diffusion et la confrontation à la majorité.

Questions de recherche potentielles pour la suite d'EcoLab

La question de la diffusion de la MAC reste centrale pour la suite de l'EcoLab. Diffusion en interne (vis-à-vis des nouveaux), diffusion en externe (vis-à-vis de la majorité), il s'agit là de questionner l'influence de la MAC et son impact sur l'extérieur. Il est intéressant de constater que ces mêmes questions traversent l'EcoLab dans son fonctionnement. Comment intégrer les nouveaux membres de l'EcoLab ? Comment diffuser les innovations et les pratiques de celui-ci ?

Une deuxième question porte sur le maintien de l'investissement au sein des MAC.